

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2016**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Participation citoyenne – présentation du dispositif par la gendarmerie : l'objectif est d'instaurer au sein des quartiers et/ou hameaux de la commune, des personnes référentes qui pourraient remonter aux gendarmes, toutes informations même bénignes sur des faits anormalement constatés. Le tout est d'éviter tout type d'incivilité et de cambriolage. Si la collectivité est intéressée, une réunion publique sera organisée par la gendarmerie et la mairie. Si cette démarche aboutit, une convention entre la gendarmerie et la mairie ainsi qu'une charte entre la gendarmerie, la mairie et les référents seront signée.
- Salle polyvalente : le choix de la commission d'appel d'offres a été entériné par le conseil. Les travaux débutent au mois de mai. De plus, les tarifs de location ont été revus pour une application au 1^{er} janvier 2017.
- Tirage au sort des jurés d'assises 2017 : trois personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale.
- Smirgeomes : Alain VIVET a été désigné pour représenter la commune au sein de la commission collecte du smirgeomes.
- Devis divers : le feu d'artifice 2016 a été retenu auprès de la société ARTIFICIEL pour un coût de 2900 euros et des travaux d'isolation au grenier du logement de la gare seront réalisés par nos agents au cours de l'année.
- Renouvellements de baux communaux : deux baux de location ont été renouvelés.
- Divagation des chiens : un arrêté municipal va être pris par Monsieur le Maire pour agir contre les chiens errants.
- Eclairage public : un diagnostic va être réalisé afin d'optimiser dans le futur nos installations et engendrer des économies. Ce diagnostic est subventionné à hauteur de 80 % et Michel LUBINEAU, 1^{er} adjoint, a été nommé référent sur ce dossier.
- PLUI : les modalités de financement ont été entérinées. Pour Sargé, le coût s'élève à 8 324.31 euros par an et ceci sur une période de 3 années.
- Fusion des territoires – débat sur l'avenir de notre EPCI : Monsieur le Maire a sollicité son conseil pour savoir ce que désire les élus quant au devenir de notre communauté de communes qui à l'heure actuelle se retrouve seule. Un vote fait ressortir que 10 élus sont favorables à ce que l'on fasse une démarche auprès de la communauté et du Préfet pour rejoindre l'agglomération qui se construit, 1 élu est contre et 2 élus se sont abstenus.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER